



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

La France installe des éoliennes... produites ailleurs

Question écrite n° 20746

Texte de la question

M. François Ruffin interpelle M. le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, à propos du dépôt de bilan de FrancEole Industrie et de l'étonnante passivité de l'État à ce propos. « On a eu trois redressements judiciaires et on n'a jamais vu personne bouger ! ». C'est Imad, les dents serrées, qui interpellait M. le député devant sa direction en mars 2019. Avec ses 65 salariés, il fabrique pourtant un produit d'avenir : des mâts d'éoliennes, pour la société FrancEole, à Longvic, près de Dijon. Trois redressements judiciaires en cinq ans. Une lente agonie industrielle ponctuée, comme souvent, de sursauts d'espoir. En septembre 2017, l'usine est rachetée par Nimbus, un fonds d'investissement néerlandais, qui promet monts et merveilles : la totalité des emplois préservés, et surtout, ils vont investir. La fatalité semble s'enrayer, l'éolien français n'a pas dit son dernier mot. Mais un an et demi plus tard, rebelote. Nimbus a certes investi, mais seulement 300 000 euros. L'équivalent d'une semaine de production. Le prix d'un seul segment de mât. 1 % du chiffre d'affaires de 2016. « Ça nous a permis de tenir dix-huit mois » me confie Sophie Haag, la directrice, aux côtés de ses ouvriers. « Notre carnet de commande est rempli jusqu'en juillet. Après, on n'a plus rien ». FrancEole est pourtant le seul producteur de mâts d'éoliennes français, qui ne couvre que 15 % du marché national. Le reste est importé, importé d'Espagne, du Portugal, voire d'Asie. Et c'est bien sûr le souci, les coûts de production sont 10 % moins chers. Quand FrancEole prend un marché, s'aligne sur ses concurrents étrangers, c'est à perte... FrancEole n'est pas reconnue comme une PME. Elle ne rentre pas dans les cases, et ne pas rentrer dans les cases la condamne à la mort sociale. Et l'État reste muet. Et FrancEole meurt dans son coin. Le bilan est déposé en janvier. Depuis, c'est le chômage technique. « Mais s'il y a un marché pour dix boîtes comme FrancEole, je les interrogeais, pourquoi l'État n'a pas voulu vous aider ? ». Réponse de la directrice : « Ça ne faisait pas partie de ses priorités. On espère que ça va changer très vite ! ». C'était en mai 2019. Depuis, une centaine de salariés est au chômage technique, dans une industrie d'avenir. Le dossier est entre les mains de M. le ministre. Depuis longtemps, maintenant. Le Gouvernement se vante de se reverdir, déclare sa volonté « de développer les énergies renouvelables ». Mais pendant cette agonie industrielle, le ministre reste muet. Il n'intervient pas. Il ne met en place aucun protectionnisme d'une industrie naissante. Pour que les centaines d'éoliennes installées ici soient, en partie, produites ici. Alors que la France ne compte aucune fabrique de pâles et que cette unique fabrique de mâts en acier va disparaître. Comme le dit Imad, « l'écologie, c'est dans l'air du temps mais personne ne vient nous voir. On est à l'abandon ». La transition écologique réclame une volonté de l'État, et pas seulement de laisser-faire le marché. Dans ce dossier, emblématique, qui allie industrie et écologie, le silence du ministre est parlant. Son inaction est un choix politique. Il lui demande quelles mesures il compte prendre pour remédier à cette situation.

Données clés

Auteur : [M. François Ruffin](#)

Circonscription : Somme (1^{re} circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 20746

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : [Transition écologique et solidaire](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [25 juin 2019](#), page 5792

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)